

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MAROLLES-LÈS-SAINT-CALAIS

INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION AU SOL

Par arrêté du 05 février 2025, Mme le Maire de Marolles-Lès-Saint-Calais a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande de permis de construire en vue de l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation au sol d'une puissance 3,048 MWc, 2 postes de transformation, 1 conteneur de stockage de batterie, 1 citerne d'eau souple de 120 m³, au lieudit « Le Bas Rossay » sur la commune de Marolles-Lès-Saint-Calais.

Le projet est situé sur un ensemble de trois parcelles sur le lieudit « Le Bas Rossay » comprenant les parcelles Section B n° 339, 340 et 596, cumulant une emprise parcellaire de 60 654 m² sur le territoire de la commune de Marolles-Lès-Saint-Calais

La centrale est constituée de panneaux photovoltaïques au sol en autoconsommation, d'un poste de livraison (existant au sein de l'usine), 2 postes de transformation, d'une batterie de stockage, d'une citerne incendie de 120 m³. Le projet prévoit l'installation de 4 800 panneaux photovoltaïques, avec une inclinaison de 15°, répartis sur des structures métalliques appelées tables photovoltaïques. Elles seront implantées parallèlement les unes aux autres selon un axe Est-Ouest.

A cet effet Mme Anne-Marie SPY-LE BORGNE a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de NANTES le 13 janvier 2026 comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du **17 mars 2026 à 15 heures au 17 avril 2026 à 17 heures.**

Les pièces du dossier sur support papier sont consultables en mairie de Marolles-Lès-Saint-Calais aux jours et heures habituels d'ouverture. (Le mardi de 13h30 à 18h, le jeudi de 8h30 à 12h, le vendredi de 13h30 à 17h30) ainsi que sur le site internet www.cc-vba.com

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations : soit sur le registre d'enquête en mairie, soit les adresser par écrit à la commissaire enquêteur à la mairie, 1, place de l'église 72120 MAROLLES-LES-SAINT-CALAIS, soit les envoyer par mail à mairie@marolleslessaintcalais.fr

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de Marolles-Lès-Saint-Calais. La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, lors des permanences suivantes :

- Le 17 mars 2026 de 15 heures à 18 heures ;
- Le 02 avril 2026 de 9 heures à 12 heures ;
- Le 17 avril 2026 de 14 heures à 17 heures.

Toute information complémentaire concernant le dossier peut être sollicitée auprès de GreenYellow, Tour Initiale – La Défense 1, Terrasse Bellini à Puteaux (92800), porteur du projet.

Le rapport et conclusions de la commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie dans un délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête.